

VLEURINCK (*Théo-F.-A.-J.*), Médecin en chef honoraire du B.C.K., Colonel médecin de réserve des troupes coloniales belges (Liège, 22.11.1903 - Bruxelles, 15.6.1962).

Après de brillantes études aux collèges de Binche et Chimay, T. Vleurinck entre à l'Université catholique de Louvain pour y faire les études de médecine. Animateur et tribun, il va participer activement à la vie estudiantine et sera président de la Générale des étudiants wallons. Ayant acquis son diplôme de docteur en médecine en juillet 1926, il choisira d'aller au Congo belge et sans perdre de temps, il mènera de front son service militaire qu'il effectue à Bruxelles et les études de médecine tropicale à l'Institut du parc Duden.

En 1927, il s'engage auprès de la compagnie du B.C.K. et est affecté à un poste le long du rail entre Luluabourg et Luputa. Dès son premier terme, T. Vleurinck trouve là un champ d'action à sa mesure. D'un enthousiasme débordant, de nature généreuse il va se consacrer sans compter non seulement aux travailleurs du rail et leur famille mais aux indigènes ruraux vivant le long de la voie ferrée. Les problèmes médicaux ne seront pas son seul souci, car il se penchera sur de nombreux aspects sociaux et sera un adepte convaincu et efficace de la promotion sociale de l'indigène.

En 1934, il sera en charge de l'hôpital du secteur de Lubudi pour les travailleurs du B.C.K. et de la cimenterie du Katanga, poste qu'il va occuper pendant plus de 10 ans et où il laissera sa marque par une organisation sans faille.

Dès son arrivée en Afrique, T. Vleurinck s'est engagé dans la réserve de la force publique et au moment de la mobilisation des troupes coloniales en 1941, il se porte volontaire. Il est affecté au 2^e bataillon avec le grade de capitaine-médecin et fera les campagnes d'Abyssinie et de Nigérie. Durant toute la durée des hostilités on le voit partout où il faut payer de sa personne. Sa conscience professionnelle, sa bonne humeur lui valent l'estime et la reconnaissance non seulement de ses supérieurs mais de tous les combattants indigènes et européens. Cette parenthèse dans sa vie africaine va renforcer encore en lui, si nécessaire, son souci et l'impérieux devoir non seulement de soigner les corps mais d'apporter aux autochtones les bienfaits d'une aide sociale et morale. Il sera de tous les cercles et mouvements pour la promotion de l'indigène, de sa famille. Les CEPSI locaux n'auront pas de meilleur avocat et artisan que T. Vleurinck. Après le poste de Lubudi ce sera celui de Jadotville et enfin la direction du service médical du B.C.K. à Elisabethville. Les fonctions de direction lui donnent plus de loisirs et plus d'opportunité pour travailler d'avantage à l'évolution de la famille indigène et à la promotion du travailleur.

Mais à l'aube de l'indépendance et à la veille de devoir prendre sa retraite, T. Vleurinck est peut-être un homme qui, pour la première fois de son existence, est envahi par le doute. Comme beaucoup de coloniaux avertis, connaissant parfaitement le milieu indigène et ses populations, il se rend compte que ce que l'on prépare dans la hâte et l'improvisation (pour donner hâtivement satisfaction à une poignée d'agités), va peser durement sur la masse. Ceci le décidera à rentrer en Belgique alors qu'il souhaitait faire du Congo sa terre d'adoption.

Les événements de juin 1960 lors des pre-

mières journées de l'indépendance l'attristèrent, l'intervention brutale et sanglante des troupes de l'ONU au Katanga en 1961 le révolta.

Il prit la tête d'un mouvement de protestation et au mois d'avril 1962 éditait une brochure dénonçant les atrocités commises par les troupes de l'ONU en décembre 1961 et soutenu par le Président du Sénat de Belgique, P. Struye, demanda la création d'un tribunal international pour juger au pénal les fonctionnaires et agents de l'ONU coupables de violation de la charte internationale, de la déclaration universelle des droits de l'homme et des conventions de Genève.

Date de la publication de la brochure: 23.4.1962, mort du Dr T. Vleurinck: 15.5.62. Jusqu'à son dernier souffle, il aura lutté pour défendre le faible, l'opprimé et bannir l'injustice. Ses nombreux amis gardent l'idée que les événements scandaleux de 1961, restés impunis, ont probablement contribué pour une grande part à son décès prématuré. Son nom restera gravé dans les divers milieux africains, ses mérites comme sa grandeur d'âme ne sont pas prêts d'être oubliés.

Distinctions honorifiques: Officier de l'Ordre de Léopold; Officier de l'Ordre royal du Lion; Officier de l'Ordre de la Couronne; Etoile de service en argent; Médaille du volontaire 1940-1945; Médaille africaine de la guerre 1940-1945; Barrette de Nigérie; Médaille commémorative de la guerre 1940-1945 avec étoile d'or.

20 avril 1970.

J. Gillain